

Légation de Suisse
en Italie.



Rome, le 15 Octobre 1913

g.l.

In Riserva
M

Monsieur le Président,

J'ai exprimé au Président du Conseil le désir de lui présenter mes hommages avant de partir en congé: il m'a reçu ce matin. Il a été fort aimable et cordial. Il a un aspect florissant, il est de fort bonne humeur et optimiste sur toute la ligne, quoique avec une intonation modeste en ce qui concerne la position, les progrès et les aspirations de l'Italie.

Quant à la lutte électorale il m'a dit qu'elle procède assez ordonnée. Un peu plus vivace dans le midi que dans le nord. Il ne croit pas qu'elle amène des surprises ni de changements considérables dans les proportions des partis entre eux dans leur représentation à la Chambre. Quant aux catholiques il ne les croit pas aussi

Au Département politique



fortement organisés que quelques uns d'entre eux veut bien faire croire. Le Vatican a maintenu le "non expedire" et les catholiques voteront individuellement mais sans constituer un parti. Si le Vatican faisait mine d'organiser un parti à la Chambre, l'Italie s'insurgerait bien vite contre pareilles tentatives. "D'ailleurs" dit-il si le Vatican se trouvait libre de se mettre face à face avec la population romaine, il aurait vite fait d'invoquer le retour du Gouvernement italien." Du reste Quirinal et Vatican se comportent très-bien ensemble sans en avoir l'air. N'est peu probable qu'une autre ville du monde aurait supporté la coexistence si paisible de ces deux principes."

Quant aux partis de gauche Mr. Giolitti n'a pas l'air de trop s'en préoccuper non plus.

Si les partis maintiendront à peu près leur force respective, leurs représentants

pas contre subiront beaucoup de changements.

Mr. Giolitti juge la situation économique et financière du pays assez bonne. Les industries de la soie, du coton, de la métallurgie ont traversé des crises qui ne sont pas encore bien surmontées mais l'agriculture a augmenté la richesse et les ressources du pays et vient en aide aux autres industries. Quant à la situation politique générale internationale Mr. Giolitti juge qu'elle n'inspire pas de craintes sérieuses, grâce à la ferme volonté des grandes puissances d'éviter toute complication entre elles qui amènerait une épouvantable catastrophe. La crainte de celle-ci est salutaire. Les armements augmenteront tous les jours mais ils transformeront les conflits en efforts financiers. Or il faut que ceux-ci soient proportionnés aux forces du pays, autrement

la ruine et l'augmentation du socialisme s'ensuivraient. Le gouvernement italien a décidé de ne pas suivre dans les mêmes proportions que les autres gouvernements l'augmentation des armements ni celle du nombre des hommes sous les armes. L'Italie n'appelle sous les drapeaux que le 25-30% des hommes qui seraient en devoir de servir, tandis que l'Autriche Hongrie et l'Allemagne en prennent, si je me rappelle bien, respectivement de 40% à 60%. La France prend le 70%, c'est à dire tous les hommes qui se tiennent debout mais qui ne sont pas tous des éléments de force en campagne. La force de la France ce sont les ressources financières énormes.

Parlant des Balkans, il dit la seconde guerre bien regrettable. Il espère que la troisième, entre la Grèce, que ses faciles victoires contre des fuyards ^{oult grivée} par vertu des Bulgares, et la Turquie sera évitée, autrement Salonique pourrait

Légation de Suisse
en Italie.

Rome, le _____

Bien avoir le sort d'Andrinople.
Quant aux îles de l'Égée & l'Italie les a prises à la Turquie et en vertu du traité de Lausanne elle est tenue à les rendre à la Turquie et à personne d'autre. Quand la Turquie les redemandra, lorsque toutes les conditions de sa part auront été satisfaites, si les grandes puissances voudront intervenir pour régler les prétentions de la Grèce au sujet des dites îles, l'Italie aura le droit d'intervenir aussi. Voilà comment cette question est envisagée par Mr. Giolitti. Et Mr. de Martino me disait ce matin à ce propos que la Turquie ne pense pas pour le moment à soulever cette question.

Nous avons parlé Gotthard. Mr. Giolitti a exprimé sa satisfaction que cette question fût enfin liquidée. J'ai cru devoir faire, bien que du ton le plus aimable, la remarque que la dernière phrase avait été une peu agréable surprise pour le Conseil fédéral. Il me répondit qu'il savait bien que certaines notes n'étaient pas arrivées comme elles auraient dû.

Mais d'autre part il me fit remarquer que la Commission des Traités était hostile à la Convention et avait influencé la Chambre dans le même sens. Il dut changer par son intervention les idées de la Commission, trouver un rapporteur favorable et faire voter la Chambre en sens favorable aussi. Pour arriver à ce résultat il lui a fallu promettre quelque chose et c'est ce quelque chose qui a motivé les fameuses et malheureuses réserves.

Ce fut ensuite le tour de la défense à l'entrée en Italie du bétail suisse. Il m'a répété, comme j'ai eu l'honneur de l'écrire déjà au Département fédéral de l'Agriculture, ce que m'a dit à plusieurs reprises le Com. Infrario, Directeur Général de la Santé publique: craintes des provinces voisines de la Suisse, à peine sorties d'une terrible épidémie aphteuse

du bétail, les menaces de l'Allemagne et de l'Autriche si la défense de l'Italie n'était pas maintenue, la gravité et l'extension de l'épizootie en Suisse. M. Giolitti m'a fait l'éloge de M. Luttrio, j'ai abondé dans le même sens, tout en recommandant la très grave question aussi à la bienveillante attention du Président du Conseil. Il m'a assuré que dès que les circonstances le permettraient il ferait cesser la mesure prohibitive, étant dans l'intérêt commun de faire cesser les entraves au commerce.

"Quant aux relations entre nos deux pays," conclut-il en me serrant cordialement la main, "elles sont les meilleures que l'on puisse désirer." Ainsi se termina

cette audience.

Je n'ai pu prendre congé du Marquis de San Giuliano parti pour la campagne ni du Prince de Scaloa parti pour son collège électoral en Sicile. L'autre jour M. di San Giuliano s'est montré en me parlant du Gouverneur de Trieste de très-mauvaise humeur. "Bien qu'à Vienne on n'approuve pas non plus les malheureux décrets, on n'y fait rien pour donner satisfaction au ressentiment italien qu'on n'y comprend pas et qu'on prend pour de l'irridentisme, tandis que cela ne l'est nullement. C'est plutôt une solidarité de race qui produit le profond ressentiment contre les décrets et en général contre l'attitude hostile des autorités autrichiennes contre les éléments italiens de l'Empire, à Trieste et dans le Tyrol."

Légation de Suisse
en Italie.

Rome, le _____

Mr. di San Giuliano persévérât dans son optimisme quant à la situation de l'Europe, grâce à l'attitude des grandes puissances, mais il était peu rassuré quant aux rapports turco-grecs. D'un côté la grisurie et l'intransigeance grecques et de l'autre les velléités turques pour une revanche.

Le matin Mr. de Martino m'a dit, à propos du voyage de Mr. Foincaré en Espagne qu'il ne paraît pas qu'il n'y ait rien d'écrit. „Malgré la présence du cuirassé anglais à Cartha-gène, me dit-il, „l'Italie n'a pas de raison d'avoir la moindre inquiétude au sujet de ces entrevues. L'Italie est-elle isolée? Bien des indices le feraient croire, mais au

Palais Braschi et à la Consulta
 on n'a pas l'air d'y croire et
 en tous cas on n'y voit pas de
 danger imminent et en tous cas
 aussi on sait faire bonne mine à
 mauvais jeu, si tel il est.

Le général Ameglio est transféré
 de Rhodes en Cyrénaïque où
 les choses paraissent bien achemi-
 nées. Je ne saurais croire
 que l'éloignement de ce général
 très-populaire ait quelque rapport
 avec la question des îles. Je crois
 plutôt qu'il doit être l'instrument
 pour servir à pousser la péni-
 sion en Cyrénaïque où il est
 bien connu.

Veuillez agréer, Monsieur le Président,
 l'expression de ma très-haute
 considération.

J. B. Tioda